

- ☐ Première demande
☐ Renouvellement

I - RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIGLE (le cas échéant) :

OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Adresse du siège social :

.....

E-mail : ☎ :

Adresse où doit parvenir le courrier de l'Association :

.....

Nom du Président :

Adresse du Président :

E-mail : ☎ :

COMPOSITION DU BUREAU :

Vice-Président : ☎ :

Trésorier : ☎ :

Secrétaire : ☎ :

À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT

Date de création de l'association :

N° RNA (Registre National des Associations) : W

Numéro attribué à l'association à l'occasion des démarches d'enregistrement de création, de changement de dirigeants ou de modification de statuts en préfecture. Il est composé d'un W suivi de 9 chiffres.

À défaut, le N° de parution et la date de déclaration légale des statuts (déposés à la Préfecture) :

.....

N° SIREN :

Numéro d'immatriculation (14 chiffres) visible sur le certificat d'immatriculation transmis par l'Insee lors de la création ou d'une modification de votre association.

*Toute collectivité versant des subventions aux associations est tenue d'en déclarer les montants auprès de l'Etat. **Le numéro SIREN** est indispensable à cette déclaration. Il est également obligatoire lorsque l'association est employeur. Pour en savoir plus, consultez le site de la ville à la rubrique association/démarches utiles aux associations, lien vers l'INSEE.*

II - EFFECTIFS

Le nombre d'adhérents permet de mesurer l'impact de la vie associative sur la commune et au-delà.

- Nombre total d'adhérents en 2025/2026 ou 2026 : dont – 18 ans :
- Nombre d'adhérents couëronnais en 2025/2026 ou 2026 : dont – 18 ans :
- Nombre de bénéficiaires, notamment pour les associations à caractère social :

ASSOCIATIONS AVEC SECTIONS

N'oubliez pas de remplir l'annexe 1



ASSOCIATIONS SPORTIVES

N'oubliez pas de remplir les 3 onglets de l'annexe 2 dédiée aux associations sportives

- Nombre de salariés, personnes physiques :
- Equivalents temps plein (ETP) (ex : 2 salariés à mi-temps = 1 ETP) :

III – ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

*La description de vos activités permet également de mesurer l'impact de vos actions sur le plan local et de mettre en valeur le **projet associatif**.*

- Coût de la cotisation :

Quels sont les faits marquants (évolutions d'activités, manifestations organisées,) de l'exercice précédent ou en cours que vous souhaitez mettre en avant ?

.....

.....

.....

Quelles actions et/ou manifestations envisagez-vous pour la période à venir ?

.....

.....

.....

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment intégrez-vous le développement durable dans vos activités (éco-manifestations, solidarité, déplacements...) ?

.....

.....

.....

Envisagez-vous de développer des actions contribuant au développement durable sur la période à venir ?

.....

.....

.....

IV - AIDES EN NATURE APPORTÉES PAR LA VILLE DE COUERON EN 2025

☐ Locaux communaux mis à disposition

Si oui, de façon : permanente ☐ ponctuelle ☐

Précisez :

☐ Personnel municipal mis à disposition :

☐ Matériel (technique, évènementiel, logistique) :
.....

☐ Communication :

☐ Autre :

V - SUBVENTIONS SOLLICITEES POUR 2027 (OU SAISON 2026-2027)

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT GENERAL

Montant demandé en € : |.....|

Motivations détaillées de la demande de subvention :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A USAGE PONCTUEL (projet, évènement, ...)

Montant demandé en € : |.....|

Motivations détaillées de la demande de subvention : Joindre le budget spécifique à cette demande.

Utiliser si besoin l'annexe 5

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre projet fait-il ou fera-t-il l'objet d'une demande complémentaire de soutien en nature de la ville (technique, logistique, communication, etc.) ? oui ☐ non ☐



VI – ENGAGEMENT DU PRÉSIDENT ou DE LA PRÉSIDENTE

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'Association :

.....

Certifie :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)

- L'exactitude des renseignements figurant ci-dessus et m'engage à fournir, au plus tard le 31 mars 2024, les comptes annuels de 2023, certifiés conformes.

- Que l'association souscrit au [contrat d'engagement républicain annexé au décret](#) pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait à Couëron, le

Signature du représentant
légal de l'association :



**DOSSIER A RETOURNER AVANT LE
15 NOVEMBRE 2026**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour le traitement des demandes de subventions. La base légale du traitement est encadrée par l'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie associative et initiatives locales, service finances, aux référents des politiques publiques et aux personnes habilitées. Les données sont conservées pendant 10 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits : dpd@mairie-coueron.fr (Quai du Commandant Lucas 44220 Couëron, 02 40 38 51 24). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.